



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : FEMMES RELAIS MEDIATRICES
Adresse	5 Mail Rodin 94 500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PERMANENCES DE MEDIATION SOCIALE, CULTURELLE ET SCOLAIRE, ACCES AUX DROITS, LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Le local de l'Association Femmes Relais Médiatrices de Champigny Centre municipal la Colline Quartier Bois l'Abbé à Chennevières
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Les habitants du Bois l'Abbé Chennevières-sur-Marne - Public effectivement touché : Les habitants du Bois l'Abbé Chennevières-sur-Marne - Nombre de personnes bénéficiaires : 158 personnes, dont 158 personnes habitant Chennevières-sur-Marne, dont 158 issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé. - 116 personnes reçues lors de la permanence des Femmes Relais de Champigny (5 Mail Rodin 94500 Champigny sur Marne)

	<ul style="list-style-type: none"> - 33 personnes reçues lors de la permanence au Centre municipal la Colline - Quartier Bois l'Abbé à Chennevières - 5 personnes reçus lors de la permanence à la MPT des Mordacs. - 4 personnes victimes de violence reçues lors de la permanence à la Maison des femmes. <p>- Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :</p> <table border="1" data-bbox="635 421 1426 719"> <thead> <tr> <th>Age</th> <th>Hommes</th> <th>Femmes</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0-5 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>6-15 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>18-25 ans</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>26-64 ans</td> <td>91</td> <td>67</td> <td>158</td> </tr> <tr> <td>65 ans et plus</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>91</td> <td>67</td> <td>158</td> </tr> </tbody> </table>	Age	Hommes	Femmes	Total	0-5 ans				6-15 ans				16-17 ans				18-25 ans				26-64 ans	91	67	158	65 ans et plus				Total	91	67	158
Age	Hommes	Femmes	Total																														
0-5 ans																																	
6-15 ans																																	
16-17 ans																																	
18-25 ans																																	
26-64 ans	91	67	158																														
65 ans et plus																																	
Total	91	67	158																														
<p>Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés</p>	<p>Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?</p> <p>Oui les objectifs ont été atteints au regard des indicateurs, notamment pour créer du lien entre les habitants et les institutions dans le cadre de la médiation sociale et rendre la population autonome dans leurs démarches d'intégration et le vivre ensemble.</p>																																
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Les difficultés rencontrées sont liées aux baisses de financement global de l'association.</p> <p>Il serait nécessaire d'envisager aussi l'embauche d'une nouvelle médiatrice.</p>																																
<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Oui, plusieurs réunions partenariales ont lieu dans l'élaboration de la mise en place du travail de médiatrice, telles que les rencontres avec les AS de l'Education nationale, les réunions des groupes de travail du CLSPD de Chennevières.</p>																																
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>L'action se réalise dans le quartier prioritaire ZSP du Bois l'Abbé. Les habitants de Chennevières sont reçus lors de différentes permanences pour des démarches administratives telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accès aux droits des étrangers : 1^{ère} demande de titre de séjour, renouvellement, constitution des dossiers, démarches informatiques, informations juridiques en lien avec les structures compétentes... Nombre de Canavérois-es reçu-es pour cette thématique : 45 - La retraite/ CNAV : demandes de dossiers, relevés de carrière, mise en place des droits, problèmes de traitement de dossiers... 																																

Nombre de Canavérois-es reçu-es pour cette thématique :
29

- **La CAF** : démarches internet liées aux droits, paiements des prestations, changements de situations, impressions des attestations....

Nombre de Canavérois-es reçu-es pour cette thématique :
23

- **Le logement** : la 1^{er} demande et renouvellement, constitutions des dossiers, relances auprès des bailleurs, impayés de loyer, occupations sans droit des logements, logements insalubres, logements trop petits...

Nombre de Canavérois-es reçu-es pour cette thématique :
15

- **La santé** : les dossiers de CMU, AME, constitutions des dossiers, prises de RDV chez le médecin, mise en relations les habitants avec les professionnelles de santé, accompagnements des familles, préventions et sensibilisations du public sur le cancer du sein, le diabète...

Nombre de Canavérois-es reçu-es pour cette thématique :
15

- **L'Education Nationale** : lien avec les familles et les écoles. Participation des parents aux ateliers sociaux linguistiques.

Nombre de Canavérois-es reçu-es pour cette thématique : **5**

- **Accompagnement des femmes victimes de violences** : Dossier d'aide juridictionnelle, le contact avec les avocats accompagner les femmes à l'accès aux droits, notamment afin de les accompagner vers l'autonomie financière par l'insertion professionnelle et la recherche d'emploi.

Nombre de Canavérois-es reçu-es pour cette thématique :
12

- **Conseillers numériques** : démarches liées à l'outil informatique - création de boîte email CAF, CNAV, Ameli, pôle emploi, les impôts....

Nombre de Canavérois-es reçu-es pour cette thématique :
26

- **Travail** : recherche d'emploi, licenciement orientation vers d'autres structures compétentes.

Nombre de Canavérois-es reçu-es pour cette thématique : **1**

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

4 lieux d'accueil :

- Permanences à l'association des Femmes Relais de Champigny

	<ul style="list-style-type: none"> - Permanences au Centre municipal la Colline à Chennevières-sur-Marne - Permanences à la Maison des Femmes - Permanence à la MPT des Mordacs - 3 points info informatique aux différentes permanences <p><u>Moyens humains :</u> 5 médiatrices et 1 directrice</p> <table border="1" data-bbox="635 412 1497 1160"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>3</td> <td>2.5</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td>3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td>0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td>0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>6</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td>0</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td>0</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	2.5	Adultes-Relais	3	3	Postes Fonjep	1	1	Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés	0		Personnel mis à disposition "payante"	0		PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles	6	3	Volontaires en service civique	0		Personnel mis à disposition « gratuite »	0	
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	3	2.5																																			
Adultes-Relais	3	3																																			
Postes Fonjep	1	1																																			
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés	0																																				
Personnel mis à disposition "payante"	0																																				
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles	6	3																																			
Volontaires en service civique	0																																				
Personnel mis à disposition « gratuite »	0																																				
<p>Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes canavéroises reçues aux permanences au centre municipal la colline - Nombre de personnes canavéroises reçues aux permanences de Champigny sur Marne - Nombre de personnes canavéroises reçues aux permanences de la MPT des Mordacs - Nombre des personnes reçues aux permanences de la Maison des femmes - Nombre des apprenants (e)reçus aux ateliers « Moi aussi j'aide mon enfant ». - Les réunions de travail avec les partenaires - Carnet de bord. 																																				
<p>Financement de l'action</p>	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non</p> <hr/> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité</p>																																				

	<p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Les salaires des médiatrices qui sont liés à l'action. Charges du personnel : temps des salariés passé (accompagnement des Canavérois-es) = 652.181h = 9 277.35 €</p>
	<p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :</p> <p>Pas d'écart significatif à constater.</p>
	<p>Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (<i>Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables</i>)</p> <p>Temps d'intervention des bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps des bénévoles passé sur l'action = 150h - Cout sur l'année = 1 500 € <p>Mise à disposition gratuite de biens et prestations = 2 500 €</p>
	<p>Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :</p> <p>Aucune.</p>